Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **97 (1971)**

Heft 9

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Séminaires d'été en Scandinavie

On nous prie d'annoncer les séminaires suivants (en anglais) :

1. *Architecture scandinave* (17-29 août 1971) avec visite par avion de Copenhague, Oslo, Stockholm et Helsinki. Prix : Fr. s. 1270.—.
2. « *Design* » *danois* (1-14 août 1971). Introduction aux arts et métiers danois avec conférences, excursions et activités pratiques. Ecole des Beaux-Arts, Holbaek. Prix : Fr. s. 820.—.
3. *Jardins danois* (20-30 juillet 1971). Visites de jardins publics et privés : Vilvorde Horticultural High School, Copenhagen, Odense et Aarhus. Prix : Fr. s. 850.—.

Renseignements : Institut danois, Gotthardstrasse 21, 8002 Zurich.

Carnet des concours

Concours de projets pour le centre scolaire de Verbier

Jugement

Le jury, composé de MM. *Charles Zimmermann*, président ; *Willy Ferrez*, président de la commune de Bagnes, membre ; *Ernest Anderegg*, architecte, membre ; Mme *Heidi Wenger*, architecte, membre ; M. *Roger Besse*, président de la commission scolaire, membre ; suppléants et experts : MM. *Joseph Iten*, architecte ; *Gaston Nicollier*, conseiller communal ; *Raymond Fellay*, conseiller communal ; *Gabriel Pellissier*, technicien, s'est réuni les 3 et 4 février ainsi que le 5 mars 1971, à Bagnes.

Il a procédé à l'examen des dix projets présentés, selon les critères suivants :

1. *Analyse fonctionnelle :*
   - 1.1 Accès au terrain (véhicules, piétons).
   - 1.2 Circulations extérieures.
   - 1.3 Circulations intérieures.
   - 1.4 Analyse fonctionnelle des locaux et des groupes de locaux entre eux, des espaces.
   - 1.5 Circulations horizontales et verticales.
   - 1.6 Contrôle du respect du programme.
2. *Analyse urbanistique et architecturale :*
   - 2.1 Intégration dans le site.
   - 2.2 Voisinage, routes, etc.
   - 2.3 Utilisation des terrains, orientation, vent, ensoleillement.
   - 2.4 Aspect architectural et esthétique.
3. *Analyse économique :*
   - 3.1 Rapport des surfaces utilisées et des dégagements.
   - 3.2 Système de construction.
   - 3.3 Coût.

Après délibération, le jury décide de primer les projets suivants :

1. « Atlas » : M. *Arthur Bugna*, architecte FAS/SIA, à Genève, Fr. 4500.—.
2. « Le Rouge » : MM. *Raymond Coquoz*, architecte SIA, et *Bernard Damay*, architecte, à Martigny, Fr. 4000.-.
3. « Mondzeur » : MM. *Paul Morisod* et *Edouard Furrer*, architectes FAS/SIA, à Sion, Fr. 3500.—.
4. « Intégration » : M. *Pierre Dorsaz*, architecte, à Verbier, Fr. 2500.—.
5. « Tihu » : M. *Jérôme Fellay*, architecte, à Anzère, Fr. 2000.—.
6. « B. A. BA » : M. *Ami Delaloye*, architecte EPUL/SIA, à Martigny, Fr. 1500.—.

Le jury propose à l'organisateur de confier la poursuite de l'étude à l'auteur du projet ayant été classé au premier rang tout en lui recommandant de revoir le problème de la place de jeux.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir page 9 et 10 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir page 4 des annonces

Informations diverses

Réfection de l'église de Neirivue

Voir photographie de la première page couverture

Maître de l'œuvre :	René Pythoud, architecte, La Tour-de-Peilz
Objet :	Réfection des façades de l'église de Neirivue
Entreprise :	Gurtner frères, Albeuve
Assistance technique :	Sika Service, Bureau technique 32, av. de la Gare, Lausanne Tél. (021) 20 32 71

Lors de la réfection de cette église très ancienne, survint le problème du revêtement extérieur des façades, lequel devait répondre à plusieurs exigences :

- Le support, qui avait été bien entendu mis à nu au préalable, était inhabituel, puisque constitué de moellons déjà altérés.
- Le climat, rigoureux dans une telle vallée, peut entraîner des dégâts considérables aux façades.
- La diffusion de vapeur, problème particulièrement délicat dans un tel édifice, car celle-ci se manifeste d'une façon bien plus irrégulière que dans un immeuble, par exemple. Pensons simplement à l'absence de chauffage, puis le rassemblement soudain d'un grand nombre de personnes !
- L'esthétique, qui a toute son importance à l'égard des valeurs architecturales du monument, doit rester permanente en dépit des intempéries.

Pour répondre à ces exigences, il fallait donc un revêtement imperméable mais qui laisse passer la vapeur d'eau, qui soit élastique, insensible aux différences de température et dont les qualités intrinsèques ne varient pas. Le choix s'est porté sur le SIKAPLAST qui réunit toutes ces qualités.

SIKAPLAST est un revêtement plastique prêt à l'emploi, à base d'un mélange de copolymères de résines vinyliques modifié, exempt de plastifiants. Il existe dans la qualité à projeter, en deux granulations et dans la qualité pour application manuelle, en trois granulations différentes. Ces qualités existent toutes deux en diverses couleurs. Il n'est ni toxique ni inflammable.

Sur les moellons, on a procédé au crépissage de fond habituel avec une adjonction de SIKA - LATEX, surtout pour la première couche, dite de dégrossissage. Cet adjuvant, qui est une émulsion synthétique, a pour but d'améliorer grandement la résistance et l'adhérence du mortier au support. Notons que pour toutes les mains, la proportion chaux-ciment n'excédait pas 1 : 6 environ, condition primordiale pour l'application ultérieure du SIKAPLAST.

Après un délai de séchage de 2-3 semaines de l'enduit de fond, on put passer à l'exécution du revêtement final. Au préalable on traita le support à l'aide de SIKAPLAST-FOND (dilué dans l'eau à raison de 1 : 2), qui est une imprégnation préliminaire destinée aux supports poreux. Après un minimum de 4-5 heures (temps de séchage) vint l'application du revêtement SIKAPLAST en une seule main, à l'aide d'une grande truelle en acier. Environ un quart d'heure après, suivant la température, l'humidité de l'air et la grosseur du grain choisi, on put obtenir l'aspect recherché grâce à un frottoir en plastique ou en bois.

Relevons enfin que toute l'opération du crépissage au mortier peut être supprimée, lors d'applications du SIKAPLAST sur des murs en béton propre de décoffrage.

Les produits SIKAPLAST et SIKA-LATEX sont fabriqués et fournis par la maison SIKA SERVICE, 32, avenue de la Gare, 1001 Lausanne. Tél. (021) 20 32 71.